

CGT FINANCES PUBLIQUES – MONTREUIL
CEN du 13 au 15 décembre 2022
RELEVÉS DE DÉCISIONS

SEANCE du 13 décembre matin : Revendicatif

- Présidence : Laurent Bancon
- *Présence invités : Cécile MAZAUD (intégrat° BN 1/9/21) – Olivier Boutarin pour CAPN C Techniques – Bertin Chenilco pour Outre-mer – Frédéric Couchoud pour Rhône Alpes – Roberto Goncalves (CFC)*

rapport introductif revendicatif en fin de RDD

Le revendicatif

- Travail à faire sur des expressions concernant le CTR emplois et les retraites. Utiliser le matériel confédéral. Il faudra aller voir les militants et impliquer les syndiqués.
- Tout faire pour intéresser les syndiqués lors des AG de congrès.
- Relayer la demande pour les ACF domaines.
- Création d'une commission pour réfléchir de nouveau à la souscription.
- Sobriété énergétique : prendre contact avec la DG par un mail le soir du 22.
- Dépôt d'un droit d'alerte national pour l'informatique (RPS), accompagné d'une pétition remise au Directeur Général et aux agents du Pôle National Apurement Administratif à Rennes et Toulouse demandant de « *considérer la disparition du PNAA comme ce qu'elle est, c'est-à-dire une restructuration de service, et d'octroyer à l'ensemble des collègues les droits et garanties qui y sont associés en terme d'indemnitaire, de formation et de mutation* ».

RETOUR ELECTIONS :

- Envoyer rapidement un mail à toutes les sections pour remercier les militants.
- Organiser une visio avec les sections pour faire un bilan à froid. Cette visio pourrait se tenir en février, après les commissions régionales.
- Faire un papier sur les résultats en CAPN, ainsi qu'une présentation des élus.
- Faire remonter les problèmes du terrain pour la prochaine CEN.
- Engagement de refaire une analyse à froid en CEN après la visio sections.
- Envoyer les détails sur les votes en CSAR et CSAM.

Vote : Rapport et points ci-dessus

POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0

SEANCE 13 décembre après midi : Revendicatif suite + CR bilatérale + rapport activité

Présidence : Alain Devaux

Présence invités : Cécile MAZAUD (intégrat° BN 1/9/21) – Olivier Boutarin pour CAPN C Techniques – Bertin Chenilco pour Outre-mer – Frédéric Couchoud pour Rhône Alpes – Roberto Goncalves, Alain Kac, Nathalie Battin (CFC)

1 – Compte rendu de la bilatérale avec la DG sur les revendications des agents techniques et berkanis

Des avancées à concrétiser. La DG est preneuse d'idées sur le sujet.

2 – Discussions sur situation de 4 agents berkanis sur ESI Nemours dont les missions sont transférées au privé. Echange de vécu entre les différents membres de la CEN.

Lettre à la DG actée

3 – Présentation de rapport d'activité de la direction nationale qui sera proposer aux assemblées générales des sections par Fanny

Relativement fourni 16 pages : quelques focus et annexe sur les actions durant le mandat.

Proposition de réécriture et de reformulation par les membres de la CEN.

SEANCE 14 décembre matin : Rapport activité suite + approbation comptes 2021

Présidence Michel Rabillard

Présence invités : Cécile MAZAUD (intégrat° BN 1/9/21) – Alain Kac, Nathalie Battin (CFC) – Laurent Perrin (FD Finances)

— Suite des discussions sur le rapport d'activité de la direction nationale

Proposition de réécriture et de reformulation par les membres de la CEN.

— Approbation des comptes en présence du commissaire aux comptes de Coexco :

Présentation du bilan et comptes de résultat de l'exercice au 31/12/2021 par le commissaire aux comptes

Vote :

POUR 36 ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0

SEANCE 14 décembre après midi : ORGA / PolFi / Droits syndicaux

Présidence :

Présence invités : Cécile MAZAUD (intégrat° BN 1/9/21) – Bertin Chenilco pour Outre-mer – Frédéric Couchoud pour Rhône Alpes – Roberto Goncalves, Nathalie Battin (CFC) – Alexandre Derigny (FD Finances)

Point ORGA :

Au 14/12/2022 : 6 590 FNI ont été reversés contre 6 707 à la même époque en 2021 et 6 559 en 2020.

Cette situation pose question d'autant plus que les FNI 2022 détermineront le nombre de délégués pour notre congrès de juin 2023.

Sylvain Bernardeau indique qu'un message sera envoyé aux sections et invite les chargés de territoire à voir avec leur collectif pour le reversement des cotisations. De plus, une douzaine de sections ont reversé aucun FNI alors qu'elles ont des syndiqués, de l'activité et ont présenté des listes aux élections.

Des débats nourris ont portés sur l'article 12-2 de nos statuts qui détermine le nombre de délégués au congrès par section. La question de la date limite à laquelle les FNI doivent être reversés au national pour permettre de déterminer le nombre de délégués est source d'interprétation différente (31/12/2022 ou bien au cours de 2023 et jusqu'à la veille du congrès, à une autre date ?). L'organisation optimale du congrès implique d'arrêter le nombre de délégués à une date suffisamment en amont.

=> La CEN décide de voter sur le principe de laisser aux sections jusqu'au 31/01/2023 pour reverser les cotisations 2022 qui permettront de déterminer le nombre de délégués.

POUR 18 ; CONTRE 3 ; ABST 13 ; NPPV 0

Point Politique Financière :

Au 08/12/2022, l'exécution du budget 2022 présente un déficit de 168 549, 49 € (sans compter un récent acompte de 51 000 € pour notre congrès).

Le barème 2023 est ensuite discuté. Du fait de l'augmentation du point d'indice de 3.5 % la cotisation augmente automatiquement de la même manière et ce fait ne donne pas lieu à discussion. Les débats portent sur les simulations d'une augmentation choisie de 0,5 %, 1 % ou 1,5 %.

=>Est soumise au vote la proposition d'une augmentation de 1 % de la cotisation :

POUR 21 ; CONTRE 8 ; ABST 5 ; NPPV 0

Point droits confédérés :

Pour rappel, au GT ministériel de fin septembre 2022, B. LEMAIRE a annoncé maintenir le volume de droits syndicaux (DS) attribués aux différentes fédérations du ministère soit 608 ETP.

La moitié (304 ETP) est attribuée en fonction du pourcentage de voix obtenues au CSAM soit pour la Fédération des Finances : $22,49 \times 304 = 68,37$ ETP.

Les autres 304 sont attribués en fonction du nombre de sièges obtenus au CSAM et compte tenu de la perte de 1 siège par les composantes de la Fédération des Finances (à 105 voix près) cela conduit à une **perte de 20,8 ETP + les droits dérogatoires élections accordés cette année.**

Cette situation impliquera que l'on ait une réflexion sur les 11 % de droits pour l'interpro actuellement pratiqués.

Pour les camarades retraitables dans l'année, il y aura bien maintien de la neutralisation précise Alexandre Derigny. Il indique aussi qu'il va défendre notre cause auprès de ATTAL avec plusieurs arguments le 16 janvier 2023.

À l'avenir, il va être nécessaire d'optimiser au maximum l'utilisation des droits syndicaux par tous les moyens et à tous les niveaux.

SEANCE 15 décembre : Préparation documents de congrès

Matin : Présidence Véronique Cinq

Présence invités : *Cécile MAZAUD (intégrat° BN 1/9/21) – Frédéric Couchoud pour Rhône Alpes – Alain Kac, Roberto Goncalves, Alain Kac, Nathalie Battin (CFC)*

Après-midi : Présidence Rémi Virgili

Présence invités : *Cécile MAZAUD (intégrat° BN 1/9/21) – Roberto Goncalves, Alain Kac, Nathalie Battin (CFC)*

Présentation par Véronique Pascalidès des documents qui seront soumis au vote des AG de sections

1) Discussions sur le document d'orientation et sur les repères revendicatifs

Les membres de la CEN proposent des amendements, des réécritures et des reformulations.

Les documents d'orientation, les repères revendicatifs et le rapport d'activité seront votés à la CEN de janvier.

2) Propositions de modification statutaires.

Compte tenu de l'avance dans l'ODJ, il a été proposé de commencer à débattre des propositions de modification statutaires d'origine CEN (conformément à l'ODJ initial).

Quelques camarades ont exposé les pistes de leurs réflexions sur ce sujet.

La CEN a débattu de l'opportunité d'ajouter une journée en visio dédiée. Un vote contradictoire a eu lieu :

- Pas de date supplémentaire et deadline le 18/01 pour faire parvenir les propositions de la CEN, permettant de les lire/collationner pour la CEN de janvier (24 au 26) ;
- Positionner une date supplémentaire avant la CEN de janvier et avancer d'une semaine la deadline.

La première proposition a recueilli 23 pour et a été adoptée (3 pour la deuxième).

Rappel : les propositions doivent être envoyées sur congresdgfip2023@cgt.fr

État de présence à la CEN

		13matin	13aprem	14matin	14aprem	15matin	15aprem
ARTEAUD	MARIELLE	1	1	1	1	1	1
AUTHIER	DANIEL	1	1	1	1	1	1
BALDO	PASCALE	1	1	1	1	1	1
BANCON	LAURENT	1	1	1	1	1	1
BAUDET	GILLES	0	1	0	0	0	0
BERNARDEAU	SYLVAIN	1	1	1	1	1	1
BIDAUX	EMMANUELLE	1	1	1	1	1	1
BOREL	MARIE-PIERRE	1	1	1	1	1	1
BOURDEAU	AXEL	0	0	0	0	0	0
CARPENTIER	SYLVAIN	1	1	1	0	0	0
CHABROULET	ERIC	1	1	1	1	1	1
CINQ	VERONIQUE	1	1	1	1	1	1
CRASTE	PHILIPPE	1	1	1	1	1	1
DAIREAUX	MONIQUE	0	0	0	0	0	0
DAMPENON	FABIEN	1	0	0	0	1	1
DE COSTER	FANNY	1	1	1	1	0	0
DEVAUX	ALAIN	1	1	1	1	1	1
FAURE	CYRIL	0	0	1	0	1	1
FUSIL	PASCAL	1	1	1	1	1	1
GARCIA	BENOIT	0	0	0	0	0	0
GORY	PHILIPPE	1	1	1	1	1	1
GUERRA	HELENE	1	1	1	1	0	0
GUSTAVE	CHARLES-HENRI	0	0	0	0	0	0
HOUDRIL	BERTRAND	1	1	1	1	0	0
LAPLAGNE	DIDIER	1	1	1	1	1	1
LOUGNON	MARIE-CLAUDE	1	1	1	1	0	0
MARTINE	CATHERINE	1	1	1	1	1	1
MONZIOLS	BRUNO	1	1	1	1	1	1
OUDIT	JOHAN	1	1	1	1	1	1
PASCALIDES	VERONIQUE	1	1	1	1	1	1
RABILLARD	MICHEL	1	0	1	1	1	1
RISACHER	AGNES	1	1	1	1	1	1
SARRABAYROUSE	PATRICK	1	1	1	1	0	0
SCALBERT	FRED	1	1	1	1	1	1
SCARPONI	YOLANDE	0	0	0	0	0	0
SERVEL	JEAN-MARC	1	1	1	1	1	1
SOTTET	FRED	1	1	1	1	1	1
STEPHAN	JACQUES	0	1	1	1	1	1
THIRION	NICOLAS	1	1	1	1	1	1
THOMAS	CLEMENCE	1	1	1	1	1	0
VILLOIS	OLIVIER	1	1	1	1	1	1
VIRGILI	REMI	1	1	1	1	1	1
WEBER	SEBASTIEN	0	0	0	0	0	0
ZERAR	SAÏD	1	1	1	1	1	1
TOTAUX		35	35	36	34	31	30

Rapport Revendicatif CEN des 13, 14 et 15 décembre 2022

Notre CEN se tient juste après les résultats des élections professionnelles dans la fonction publique.

L'analyse de nos résultats et de leurs conséquences doit être faite, en ce sens ce rapport introductif sera donc plus court sur le reste de l'actualité.

A l'international, les mobilisations ont abouti le 3 décembre à la **suppression de la police des mœurs**. Une déclaration malgré tout accueillie avec prudence par les militants des droits de l'homme et la communauté internationale. Hier, l'exécution en public d'un deuxième homme condamné en lien avec les manifestations est une tentative flagrante d'intimider les Iraniens afin qu'ils ne puissent s'exprimer dans la rue et demander à vivre librement ». Rappelons que le 29 novembre au moins 448 personnes ont été tuées dont 29 femmes et 60 enfants.

La guerre en Ukraine continue de faire des ravages et plonge toute une population dans le froid et dans le noir.

En Europe, quatre personnes ont été inculpées à Bruxelles, dont l'une des vice-présidentes du Parlement. La justice belge soupçonne une affaire de corruption, en lien avec le pays hôte de la Coupe du monde.

En France, l'inflation comme en Europe continue à faire des ravages et selon les informations va s'amplifier dès le début de l'année prochaine. Cette inflation impacte fortement la vie de la population et en premier lieu les plus précaires. Ce ne sont pas les aides pour ne pas dire miettes décidées par le gouvernement qui vont suffire, la solution reste bien sur l'augmentation générale des salaires.

Il est essentiel de faire le lien entre augmentation des salaires et financement du régime des retraites afin de porter nos arguments défendant le retour de la retraite à 60 ans.

Un nouveau matériel a été construit par la confédération afin de fournir des argumentaires pour déployer nos propositions en direction des salariés et agents.

Les annonces sur la réforme des retraites devaient être faites mi-décembre et sont finalement repoussées au 10 janvier. D'ores et déjà des discussions sont en cours pour un appel le plus large possible dès janvier.

Le 8 décembre 2022 ce sont 126 femmes qui ont été tuées par leur compagnon ou ex-compagnon. Sur le sujet des violences sexistes et sexuelles, les séances d'amendements à la fédé et à l'UFSE se sont tenues et notre syndicat y a pris toute sa part pour porter le mandat de notre CEN.

À la DGFIP, l'actualité entre autre a été marquée par les événements dramatiques dans le Pas-de-Calais. Le BN s'est mobilisé pour répondre aux nombreuses sollicitations des médiats, comme l'ont fait beaucoup de sections locales. Tout notre soutien a été apporté aux camarades sur place et notamment par la présence de Fred sur place dès le lendemain. Une audience a été obtenue avec le Ministre Attal dont vous avez pu voir le compte rendu et un premier GT s'est tenu en présence du DGA sur la sécurité des agents, axé sur les agents du CF, mais la CGT s'est efforcé d'élargir ces sujets à tous les agents.

À la DGFIP toujours, le CTR « emploi » avec un ordre du jour surchargé est une pure provocation ne serait ce que par sa densité. Sur le fond, nous vous invitons à regarder en détail les documents car avec, entre autres, un recentrage sur les services à compétence nationale et les directions nationales et spécialisée, c'est en fait 1352 suppressions d'emplois qui frappent toutes les

directions départementales et régionales ! Un tract est en cours et la CGT Finances Publiques boycottera ce CTR.

À la CGT, le 53e congrès continue de se préparer mais plus sur les tensions internes que sur le fond puisque les documents ne sont toujours pas disponibles. Le SG de l'UD du 13 s'est déclaré candidat pour être le futur SG de la CGT, par une lettre envoyée aux orgas mais dont nous n'avons pas été destinataires. S'agissant de note délégation, à ce stade la commission rejette trois de nos candidats pour manque de respect de la proportionnalité homme/femme imposée. Au bureau fédéral, il a été acté de ne pas céder, surtout que notre syndicat a respecté la parité, mais les syndicats ayant un seul délégué n'ont de fait pas pu. Pour information nous avons une déléguée en plus dans le 93 suite au désistement de Brigitte Bidaud de la CCRF, il s'agit de Véronique qui était déjà candidate.

S'agissant des élections professionnelles, si la CGT reste au regard des premiers résultats (malgré une baisse confirmée de la participation partout), la 1ère organisation de la fonction publique, malheureusement au Ministère des Finances tout en gardant sa 2e place, la CGT recule de 1,5 points et perd un siège au CSAM avec des conséquences sur les droits syndicaux non négligeables. Solidaires recule de 1,22 points également, alors que la CFDT et l'UNSA progressent respectivement de 2,43 et 1,71 points. La CFDT devient la 3e organisation devant FO.

A la DGFIP, la CGT connaît un recul de 1,44 points mais conservent ses 3 sièges, Solidaires perd aussi près d'un demi point, mais les équilibres ne changent pas au niveau de l'ordre de représentativité, toutes les OS conservent le même nombre de sièges à l'exception de l'alliance CFDT/CFTC qui prend un siège de plus avec une progression de 2 points (de 13 à 15 %).

L'analyse de nos résultats est difficile à établir sans les remontées des analyses locales. En effet de belles réussites sont à souligner : 1ère orga dans certaines directions, progressions très fortes dont au moins une de plus de 10 points et 50 sections qui ont un meilleur résultat qu'en 2018 même si parfois de très peu.

Mais en parallèle dans certains départements qui notamment concentrent un très gros volume d'électeurs des chutes importantes sont constatées, parfois de plus de 13 points par rapport à 2018.

À ce stade, aucun lien clair ne peut être fait avec les sections topées en difficultés par le collectif SAL... certaines sections pour lesquelles nous savons que l'activité locale est presque inexistante voient la CGT devenir 1ère organisation alors qu'à d'autres endroits l'activité est soutenue et les taux régressent.

Nous devons aussi analyser le vote de nos adhérents. En effet, nous avons effectué une dernière extraction peu avant la clôture du vote afin d'avoir un état des lieux, la liste fait apparaître plus de 900 adhérents n'ayant pas voté ! Nous avons étudié un échantillon de 100 adhérents sur les plus de 900, la majorité concernerait bien des adhérents à jour de leur cotisation.

Quand in fine nous perdons le siège au CSAM à 105 voix, cette absence de vote nous interroge collectivement.

Avant de nous laisser débattre de ces résultats, la conséquence sur les droits syndicaux sera évoquée demain lors du point orga, mais autant ne pas garder le suspens, nous perdons pour la fédération 25 ETP soit 16 % des droits syndicaux.

Enfin, pour conclure il est très important de remercier et féliciter tous les militant.es pour leur implication. La CGT Finances Publiques a fait le job malgré les attaques de toute part dont la CGT fait l'objet et notamment dans les médiats.